Le peuple valdôtain

1 • L'Union Valdôtaine, Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **2 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

11 JANVIER 2007 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. - Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB - AOSTE • LIV année • N. 1797

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

EDITORIAL

L'unité dans la diversité...

Guido Cesal

L'Europe nous a toujours évoqué un endroit familier, un abord naturel et facile pour l'accomplissement de nos vœux et pour la réalisation de nos aspirations. L'Europe des régions, dans laquelle toutes les entités régionales ainsi que les minorités ethniques et linguistiques auraient dû trouver leur juste place, a représenté le rêve de générations de Valdôtains. La réalité, hélas, s'est démontré beaucoup moins attrayante et nous avons souvent dû souligner l'incongruité d'un processus d'intégration qui avance sans tenir compte des exigences effectives et des droits naturels des populations concernées. Je réaffirme, malgré tout, ma confiance et mon adhésion à ce dessein séduisant, je ne traiterai donc pas des aspects positifs qui sont bien présents, je voudrais faire, au contraire quelques considérations critiques en ce moment particulier. Les bons d'essence, au delà de leur réelle et importante valeur, sont restés le dernier point d'appui d'une vaine attente de l'application intégrale de notre Statut d'autonomie qui, à l'art. 14, prévoit l'institution en Vallée d'Aoste d'un régime de zone franche.

Que les organismes continentaux effacent ces petits avantages économiques, sans tenir compte des droits historiques inaliénables, constitue un comportement inacceptable et prévaricateur qui doit être dénoncé à haute voix et repoussé. Renoncer aux bons d'essence sans lutter représenterait dans les faits dire à jamais adieu

SUITE PAGE 2

Présentation du projet à Pont-Saint-Martin

« Porta della Valle d'Aosta » : une nouvelle impulsion pour le tourisme et la croissance économique de la VdA

Une nouvelle structure, située à l'entrée sud de notre Région, sera créée pour donner des services innovants aux touristes et aux voyageurs qui traversent la Vallée d'Aoste et pour mettre en valeur les richesses et les particularités de notre territoire.

La présentation de l'initiative «Porta della Valle d'Aosta» a eu lieu le 9 janvier dernier, dans la salle de la mairie de Pont-Saint-Martin en présence du Président de la Région Luciano Caveri, des représentants du Gouvernement valdôtain.

La structure, qui sera réalisée sur une aire de 40.000 m^2, l'équivalent de 5 terrains de football, coûtera 30 millions d'Euro et participeront au financement des privés et des entreprises de service dont la Région autonome du Val d'Aoste sera le chef de file.

«*Nous voulons* – a expliqué le Président Caveri – *créer une structure qui soit partagée par les communautés locales aussi parce qu'elle introduit des systèmes de gestion innovants qui doivent générer des retombées positives sur la communauté entière. Il s'agit d'un projet réaliste, qu'on ne doit toutefois pas banaliser, de par l'importance qu'il revêt dans le domaine des choix qui peuvent favoriser et consolider le développent social et économique*».

La «Porta della Valle d'Aosta , dont les procédures pour la réalisation pourraient commencer à partir de la fin de 2007, rentre dans le projet Interreg «Sitralp», entamé en 2003. En 2005, les charges pour les études de faisabilité ont été attribuées, tandis que l'année passée les premières évaluations pour l'acquisition de l'aire ont été faites.

Un projet complexe qui vise donc à favoriser et optimiser la circulation sur l'axe du Mont-Blanc, à faire du voyage un instrument de promotion touristique, à réaliser des services commerciaux outre à accroître la sécurité de la circulation

routière. «*Ce projet est aussi réalisé en synergie* – a expliqué Caveri – *avec les tunnels du Mont-Blanc et du Grand-Saint-Bernard, le réseau des autoroutes et le chemin de fer de l'Etat*».

Transiteront par la «Porta della Valle d'Aosta» 8 millions de véhicules, dont 7 millions véhicules légers.

Convention pour l'Autonomie et fédéralisme fiscal

Aurelio Marguerettaz

Lors de sa dernière séance du 21 décembre 2006, le Conseil régional a approuvé à l'unanimité, avec la seule abstension du Groupe Arcobaleno, l'institution de la Convention pour l'Autonomie et le Statut spécial de la Région autonome Vallée d'Aoste.

L'objectif recherché, et amplement partagé, par la mise en place de cette «Convention» est l'élaboration d'un document préparatoire, à soumettre à la discussion du Conseil régional, sur les modifications à apporter à notre Statut d'autonomie.

Dans cette phase, je souhaiterais mettre l'accent sur la démarche qui est en train de se dégager en même temps au niveau national sur les réformes institutionnelles concernant notamment le fédéralisme fiscal.

Tout d'abord je voudrais rappeler une notion très simple: il ne peut exister d'autonomie politique sans une véritable autonomie financière.

Jusqu'à présent notre autonomie financière, et donc politique, a été garantie par le statut actuel et les normes d'applications conséquentes. Le modèle et le système législatif en vigueur, bien qu'imparfait et quelque peu obsolète, est toutefois suffisamment adapté à nos exigences. Les réformes sont certes opportunes, mais j'estime également que l'un des piliers de notre statut est la certitude des ressources financières nécessaires à satisfaire les besoins de la communauté valdôtaine. A cet égard, je rappelle que, au niveau national, la notion de fédéralisme fiscal ces dernières années a été souvent employée parfois de manière inopportune et, peut-être, à chaque fois, avec une signification différente. La source normative qui nous intéresse particulièrement est l'article 119 de la Constitution (voir encadré ci-dessous), tel que modifié par la réforme du Titre V de la Constitution. Pour ce qui est de cette réforme, je constate que, en dépit des bonnes intentions, le résultat final, comme reconnu également par le Prof. Piero Giarda, ancien sous-secrétaire du Trésor des ministres Ciampi et Dini, est loin d'être un chef-d'œuvre de clarté. En effet, tout le monde l'interprète à sa façon, suivant ses propres intérêts. De plus, les régions adoptent des attitudes différentes en fonction des ressources fiscales dont elles disposent. Les régions du Nord, particulièrement riches, espèrent pouvoir obtenir davantage de ressources. D'autres régions estiment qu'elles seront aidées par le fonds de péréquation qui sera mis en place pour compenser les territoires dotées d'une faible capacité fiscale. Par ailleurs, l'accès au fonds de péréquation est subordonné à la fixation des niveaux essentiels des prestations qui devront être garantis

SUITE PAGE 2

COMMUNIQUÉ

Le Comité fédéral de l'Union Valdôtaine

après avoir examiné la situation conséquente à la décision de la Commission Européenne de ne plus admettre le bénéfice des carburants en exemption fiscale destinés aux citoyens valdôtains ;
RAPPELANT le communiqué du 22 décembre dernier par lequel le Mouvement s'était déjà exprimé à ce sujet ;
SOULIGNE encore la valeur symbolique sous-entendue à cette mesure qui a été accordée provisoirement dans l'attente de l'application intégrale de notre Statut d'autonomie, qui à l'art. 14 établit que le territoire de la Vallée d'Aoste est constitué en zone franche ;
CONSIDERE nécessaire engager le Mouvement dans des déterminations concrètes pour la défense d'un droit historique du Peuple Valdôtain, reconnu au niveau constitutionnel.

Aoste, le 9 janvier 2007

UNION VALDÔTAINE

L'Union Valdôtaine informe que la réunion pour les Présidents de section et pour les membres de la conférence des administrateurs aura lieu le:

LUNDI 15 JANVIER 2007 à 20h30
à l'Auditorium des Ecoles du Villair de Quart

Pour discuter l'ordre du jour suivant:
1. Situation politique - 2. Bons d'essence: initiatives - 3. Divers.

SUITES DE LA PAGE 1

L'unité dans la diversité...

à la zone franche et à une bonne partie des revendications autonomistes qui ont constitué l'élément prédominant d'une longue période historique de cette région et surtout de notre mouvement. Nous devons donc mettre en place, au plus vite, une série d'initiatives qui arrêtent ces dispositions injustes et immédiatement après relancer le débat sur le droit de tous les peuples que soit reconnu, à l'intérieur du nouvel organisme continental, le droit à une juste représentativité pour en garantir la survie et en soutenir le développement durable. Ce n'est pas la défense d'un simple privilège qui est mis en discussion aujourd'hui, c'est au contraire un enjeu qui pourrait avoir des retombés insaisissables pour la valeur symbolique qu'il représente.J'estime donc essentiel que l'on entame une plus ample réflexion sur cette matière qui doit passer aussi à travers la réécriture de notre Statut d'autonomie, tâche toujours pressante et d'actualité.La nécessité d'y prévoir de nouveaux instruments opérationnels de rapports directs avec Bruxelles, plus performants, constitue l'une des priorités afin de dépasser les faiblesses de l'actuel système qui nous oblige de passer par Rome pour rejoindre les organismes européens qui s'occupent de nos problèmes. Rendre ce parcours plus flexible et immédiat est essentiel car nous ne pouvons plus continuer à nous faire représenter par un État dont les poussées centralistes sont toujours plus marquées et car les revendications des communautés périphériques et marginales comme la nôtre jouissent d'une très faible attention de la part de qui devrait s'en occuper. Pour le moment luttons, avec tous les instruments démocratiques à notre disposition pour la défense des bons d'essence.
Il s'agit de défendre le droit de la Vallée d'Aoste à ce que ses prérogatives soient reconnues à plein titre à l'intérieur des organes communautaires. Nous devons repousser la logique dominante prévaricatrice, écrasante et uniformisatrice, et œuvrer pour valoriser les diversités indépendamment de leur consistance numérique et de leur poids économique. L'unité dans la diversité est le slogan de l'Union Européenne, il ne s'agit que de le réaliser.

Guido Cesal

Convention pour l'Autonomie et fédéralisme fiscal

sur l'ensemble du territoire national. Par exemple, la qualité des prestations sanitaires et sociales offertes aujourd'hui dans notre Région sera-t-elle maintenue à l'avenir? En extrême synthèse, le nouveau modèle de fédéralisme sera-t-il de type solidaire ou compétitif? Au final, je considère que notre expérience dans la gestion directe des ressources des Valdôtains est un exemple utile au modèle fédéraliste et je crois que le système normatif actuel contient déjà les éléments essentiels pour développer une politique de soutien des intérêts de notre communauté. En aucun cas les lignes directrices du fédéralisme fiscal qui seront proposées par les ministres Padoa Schioppa et Lanzillotta ne sauraient compromettre l'autonomie financière de la Vallée d'Aoste.

Aurelio Marguerettaz,
Assesseur au budget,
aux finances, à la programmation
et aux participations régionales

Art. 119 della Costituzione italiana

I Comuni, le Province, le Città metropolitane e le Regioni hanno autonomia finanziaria di entrata e di spesa.
I Comuni, le Province, le Città metropolitane e le Regioni hanno risorse autonome. Stabiliscono e applicano tributi ed entrate propri, in armonia con la Costituzione e secondo i principî di coordinamento della finanza pubblica e del sistema tributario. Dispongono di compartecipazioni al gettito di tributi erariali riferibile al loro territorio.
La legge dello Stato istituisce un fondo perequativo, senza vincoli di destinazione, per i territori con minore capacità fiscale per abitante.
Le risorse derivanti dalle fonti di cui ai commi precedenti consentono ai Comuni, alle Province, alle Città metropolitane e alle Regioni di finanziare integralmente le funzioni pubbliche loro attribuite.
Per promuovere lo sviluppo economico, la coesione e la solidarietà sociale, per rimuovere gli squilibri economici e sociali, per favorire l'effettivo esercizio dei diritti della persona, o per provvedere a scopi diversi dal normale esercizio delle loro funzioni, lo Stato destina risorse aggiuntive ed effettua interventi speciali in favore di determinati Comuni, Province, Città metropolitane e Regioni.
I Comuni, le Province, le Città metropolitane e le Regioni hanno un proprio patrimonio, attribuito secondo i principî generali determinati dalla legge dello Stato. Possono ricorrere all'indebitamento solo per finanziare spese di investimento. E' esclusa ogni garanzia dello Stato sui prestiti dagli stessi contratti.

83ème édition de l'Arbre de Noël

Le samedi 13 janvier prochain, à l'Espace Reuilly de Paris (12ème arrondissement), se tiendra la 83ème édition de l'Arbre de Noël des Valdôtains de la Région parisienne, organisée par l'Union valdôtaine de Paris avec le concours de la Présidence de la Région. Ce rendez-vous traditionnel débutera à 14h30 par la présentation vidéo des activités du Gouvernement valdôtain, qui sera introduite par le Président de la Région Luciano Caveri. La manifestation se poursuivra avec le spectacle animé par Aldo Saluard, qui prévoit l'exhibition du chœur « Penne Nere », pour un voyage à la découverte des chants traditionnels du Val d'Aoste, ainsi que la participation d'une grande famille du cirque, « Les Alexis » – qui portera sur scène la magie avec animaux, la danse, l'équilibre sur rouleaux et sur boule, de même que des clowns parodistes et musicaux.
Le lendemain, dimanche 14, à 9h30, le Président de la Région Luciano Caveri rencontrera les responsables des Sociétés d'émigrés valdôtains, à l'Espace Vallée d'Aoste, 14, rue des Capucines, pour un tour d'horizon des perspectives et des objectifs des différentes associations.

Avis aux destinataires

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux le « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour où l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à **Union Valdôtaine - 29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.**

NOUVELLES EN BREF

Carte Vallée

L'Assessorat des Activités productives et des Politiques du travail informe que, à partir du lundi 1er janvier 2007, est disponible – au moyen d'un chargement automatique de la Carte Vallée en possession des bénéficiaires prévus par la normative régionale en vigueur – le premier quota d'essence et de gas-oil en exemption fiscale, se chiffrant à 80% de la quantité annuelle.
A titre d'exemple, pour une voiture moyenne seront disponibles 720 litres d'essence ou bien 416 litres de gas-oil.
Pour l'année 2007 aussi, la dépense régionale à payer pour le prélèvement de carburants en exemption fiscale a été établie à 0,031 Euro/litre pour l'essence et à 0,026 Euro/litre pour le gas-oil.

Pour tout autre renseignement s'adresser au n° vert 800-610061 ou bien consulter le site http://www.regione.vda.it.

Rencontres sur les déchets urbains

L'extension du système «porte à porte» de récolte des déchets solides urbains dans les différentes zones de la ville encore desservies par les caissons routiers se poursuit selon les programmes de l'Administration communale d'Aoste.
La prochaine zone dans laquelle la nouvelle méthodologie sera instaurée (à peu près entre la moitié de février et la fin mars) correspond à la zone ouest de la ville.
Comme dans les autres cas, pour faire en sorte que les citoyens prennent conscience des règles du «porte à porte», des rencontres publiques ont été organisées en plus des différents points d'information.
Le calendrier a été ainsi défini.
Rencontres publiques
(début 20h45)
– Lundi 15 janvier, au «Salon Rouge» de la paroisse de Saint-Martin-de-Corléans;
– Mercredi 17 janvier, au «Cral Cogne», Avenue du Bataillon d'Aoste.

Points d'Information

(actifs de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30)
– Jeudi 11 janvier, à la Bibliothèque communale d'avenue Europe;
– Vendredi 12 janvier, au «CRAL Cogne», avenue du Bataillon d'Aoste;
– Lundi 15 janvier, dans l'aire du marché de rue Liconi;
– Mardi 16 janvier, au Bureau de placement d'Aoste;
– Mercredi 17 janvier, rue Conte Crotti (à côté de la pharmacie communale);
– Jeudi 18 janvier, à la Bibliothèque communale d'avenue Europe;
– Vendredi 19 janvier, à l'Assessorat régional de l'Industrie et Artisanat, place de la République.

Restructuration et adéquation des Bureaux de l'Assessorat de la Santé

L'Assessorat de la Santé, Bien-être et Politiques sociales informe qu'à partir du 1er janvier 2007, et pour une période d'une année, à cause de travaux de restructuration pour la mise au normes de sécurité du bâtiment et pour la prévention des incendies, les bureaux de 30, rue de Tillier, effectueront l'horaire d'ouverture au public suivant : le lundi et le mardi de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 16h30; du mercredi au vendredi de 9h00 à 12h00.
Précisons que les bureaux de la Direction des politiques sociales, situés au lieu-dit Grande Charrière n° 40, à Saint-Christophe et ceux du Service des Invalides de 55, rue Festaz à Aoste, continueront à maintenir l'horaire actuel.

Le peuple valdôtain

Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.235191
Fax 0165.364289
e-mail : nouvelleditrice@tin.it
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Giuseppe CERISE

Directeur adjoint
Lucien CAVERI

Coordination politique
Guido CESAL

La page 4 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

Imprimerie « Arti Grafiche DUC »
16, Grand-Chemin Saint-Christophe
Tél. 0165.236888 Fax 0165.360014

CCP 11739117

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique
11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Marroniers et Soldats de la Neige de Saint-Rhémy-en-Bosses

Christel Lambot

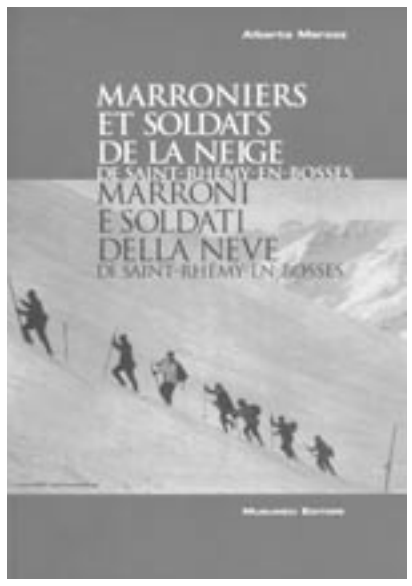

Né en 1935 à Saint-Rhémy, Alberto Marcoz s'intéresse depuis longtemps à l'histoire de son petit village d'origine, le premier que l'on rencontre en descendant du col du Grand-Saint-Bernard. Il se passionne, en particulier, pour les Soldats de la Neige, dont plusieurs hommes de sa famille ont jadis fait partie. Ses recherches à ce sujet ont aujourd'hui abouti à la publication «Marroniers et Soldats de la Neige de Saint-Rhémy-en-Bosses». Ce livre de 240 pages – réalisé grâce au concours des municipalités de Saint-Rhémy-en-Bosses, de Saint-Oyen et d'Étroubles, de l'Assessorat régional de l'Éducation et de la Culture et de la Communauté de Montagne du Grand-Combin – a été présenté officiellement à Saint-Rhémy en Bosses le 4 janvier dernier, en la présence du Syndic, Edi Avoyer, de la bibliothécaire, Stefania Ronc, et de l'auteur. Au cours de la soirée, agrémentée d'une projection de photos tirées de l'ouvrage, Alberto Marcoz a illustré dans les grandes lignes le contenu du livre, qui s'articule en quatre parties: l'histoire du bourg de Saint-Rhémy, l'histoire des Marroniers, le Registre des services effectués par les Soldats de la Neige de 1895 à 1927 (qui était en sa possession et dont il fait don à la commune à la fin de la soirée) et une série de statistiques. En 1273, les habitants de Saint-Rhémy, Saint-Oyen et Étroubles obtiennent de la part du comte de Savoie le privilège de transporter les marchandises et d'accompagner les marchands et les pèlerins à partir d'Aoste jusqu'à la frontière suisse. Très rapidement, cette activité traditionnelle se transforme en un véritable monopole de la circulation: le marronage. En 1658, afin de favoriser les voyageurs, Charles-Emmanuel II nomme les *Marrons «Soldats de la Neige»*: il les dote d'un uniforme spécial et les dispense du service militaire. C'est la naissance d'un véritable petit corps militaire, pacifique et non-armé, dont les soldats avaient le devoir d'accompagner et de secourir les voyageurs sur la route du col du Grand-Saint-Bernard, en bravant souvent la tempête. Ainsi que l'a souligné le Syndic, les témoignages oraux et écrits venant directement du passé sont aujourd'hui précieux, car ce sont eux qui nous permettront, à l'avenir, de transmettre l'histoire locale aux jeunes générations.

Toutes les familles résidantes à Saint-Rhémy-en-Bosses ont reçu (ou peuvent demander à la Commune) une copie du livre. Ceux qui, en revanche, souhaiteraient l'acheter peuvent se le procurer à la librairie Saint-Étienne d'Aoste (éd. Musumeci, 26 euros).

Journée Mafrica 2006 pour la littérature populaire

«La bande dessinée dans la culture du vingtième siècle»

Franco Cavalet Giorsa

Le jeudi 28 décembre a eu lieu, dans le salon de l'auditorium communal de Morgex, la «Journée Mafrica 2006 pour la littérature populaire», concernant «La bande dessinée dans la culture du vingtième siècle**».**

La rencontre – qui s'est tenue sous le patronage de l'Université de la Vallée – a été organisée par le «Centro di studi storico-letterari Natalino Sapegno» et par la commune de Morgex, avec la collaboration du Centre Montimages et de la Communauté Française de Belgique.

Lors des salutations officielles, le directeur de la Fondation Sapegno, M. Bruno Germano, a mis en évidence l'engagement de Demetrio Mafrica pour l'éducation des jeunes et sa passion pour la littérature populaire, une branche de la culture qui a de remarquables implications formatives et à laquelle, dorénavant, la Fondation, dans le cadre de ses multiples activités, dédiera ses études.

Ensuite, Mme Carla Micotti, veuve du regretté Demetrio Mafrica, a officiellement remis à la Fondation Sapegno l'extraordinaire collection de bandes dessinées – et même de nombreux livres pour enfants, de romans policiers et de science-fiction – appartenue à son mari.

Mme Micotti a affirmé que Mafrica était un fin connaisseur des bandes dessinées, nationales et internationales, et qu'il était ravi par «cette forme de communication qui, à travers l'image, répand la culture».

Et, pour respecter sa volonté de «comprendre, étudier et éduquer, parce que seulement qui connaît est libre de choisir», elle a voulu mettre à disposition de tout le monde ce patrimoine que, elle en est sûre, la Fondation saura valoriser.

Parmi le nombreux public, étaient présents l'Assesseur régional à l'Éducation et à la Culture, M. Laurent Viérin, et l'Évêque d'Aoste, Monseigneur Giuseppe Anfossi, qui ont été invités à apporter leur contribution à la Journée.

L'Assesseur Viérin, après avoir rappelé la trentenaire activité de Demetrio Mafrica et son héritage moral, a souligné le geste de grande générosité de Mme Micotti.

L'initiative a été appréciée par le gouvernement régional, qui loue aussi la synergie entre la Fondation Sapegno et la Commune de Morgex, où est située la Tour de l'Archet (futur siège de la Fondation Sapegno) que, bientôt, l'administration régionale, terminés les travaux, destinera à la prestigieuse institution culturelle.

Dans son intervention, Monseigneur Anfossi a évoqué son personnel souvenir de Demetrio Mafrica et il a mis en relief le lien entre la littérature classique et la littérature populaire.

Le congrès a vu la participation de renommés experts, qui se sont penchés sur les différents thèmes qui caractérisent «La bande dessinée dans la culture du vingtième siècle**».** M. Carlo Ossola (Collège de France - Paris) s'est arrêté, entre autres, sur le rôle joué en Italie par les bandes dessinées et par les illustrations dans le processus d'alphabétisation; M. Enrico Fornaroli de l'Académie des beaux-arts de Bologne a mis en évidence l'importance que la bande dessinée et le cinéma ont eu dans la culture du vingtième siècle: «Oltre il ballon. Fumetto e cultura visiva nel Novecento»; Carlos Trillo, le grand scénariste argentin, dans son intervention, «Un mondo di fumetti», a illustré ses réflexions sur la différente perception et sur les effets que la bande dessinée a eus – et qu'elle a maintenant – au sein des cultures européennes, états-uniennes, sud-américaines et asiatiques.

De plus, au cours des travaux, se sont succédé: M. Jean Auquier du Centre Belge de la Bande Dessinée de Bruxelles: «Quand la bande dessinée francophone inventa la Neuvième Art»; M. Franco Spiritelli de la Fondation Rosellini de Senigallia: «Il Fumetto tra Nona Arte, linguaggio, genere e arte sequenziale» et les Valdôtaines Erika et Katia Centomo du Centre Montimages de La Salle: «Il Fumetto: produzione e formazione».

Bien évidemment tous les participants à la rencontre sont des importants protagonistes de la culture, mais, en l'occasion, je trouve juste présenter aux passionnés de la bande dessinée un bref portrait de Carlos Trillo.

Carlos Trillo est né à Buenos Aires en 1943.

En 1975, il débute dans la bande dessinée avec le grand Alberto Breccia, pour lequel il écrit les scénarios de «Un certain Daneri» et «Nadie».

Il réalise avec Horacio Altuna le célèbre «Chavez le fou» et, ensuite, «Charlie Moon».

Il écrit pour Enrique Breccia, le fils de Alberto Breccia, le grand succès «Alva Major» et le splendide «Robin des étoiles».

Sa collaboration avec Jordi Bernet produit des exploits extraordinaires: «Claire de nuit» – qui voit la participation aux textes d'Eduardo Maicas – et «Custer».

Un autre grand dessinateur, Domingo Mandrafina, et un autre chef-d'œuvre: nous parlons de «Spaghetti brothers», écrit avec Guillermo Saccomanno.

En outre, avec Mandrafina, Trillo écrit aussi l'Iguane».

Avec Eduardo Risso, il réalise «Fulù» et «Chicanos».

Carlos Trillo travaille aussi avec Carlos Meglia.

Les résultats? «Cybersix», «Borderline» et «Irish Coffee»!

Saison culturelle 2006/2007

Concert de Michael Nyman «Piano Solo»

L'artiste versatile et populaire, Michael Nyman, sera le protagoniste de la Saison Culturelle 2006/2007, le lundi 15 janvier à 21 heures, au Théâtre Giacosa, avec le concert «Piano Solo». L'artiste qui a écrit pour des organismes lyriques, pour les compagnies de danse ainsi que pour le théâtre et le cinéma, a dernièrement réalisé un CD «The Piano Sings» qui reprend des morceaux de musique connus et retravaillés pour piano, tirés des bandes sonores réalisées par le compositeur anglais au cours de ces 10 dernières années, en partant de l'Oscar «Lezioni di piano». Dans sa tournée, en tant que soliste, Nyman propose beaucoup de morceaux de son nouvel album qui comprend en plus de *Lezioni di piano*, les bandes sonores de *Fine di una storia*, *Il Diario di Anna Frank*, *Gattaca* et *Wonderland*. Michael Nyman a choisi de tirer son inspiration de certains documentaires pour présenter sa musique; une pellicule qui propose des photos prises par Phil Maxwell dans le quartier de Londres de l'East End et ensuite deux films muets des années 20 qui décrivent la vie quotidienne de deux villes très différentes telles que la New York de Paul Strand et Charles Sheeler dans le documentaire *Manhattan et Nice*, décrite dans la comédie surréaliste *A propos de Nice* de Jean Vigo. Les images de ces deux pellicules serviront d'arrière-plan à la musique du Maître. Les dernières aventures de Michael Nyman son dans l'œuvre *Man and Boy*, *Dada* et la plus récente bande sonore du compositeur *The Libertine* par film du même titre du metteur en scène Laurence Dunmore avec Johnny Depp.

Est aussi récemment sorti *The Composer's Cut*, qui reprend les premiers trois titres d'une série qui regroupe les rééditions des ses bandes sonores plus célèbres. Le concert est inclus dans les abonnements «Pleine Saison», «Tutto Musica» et «Musiche dal mondo». Le prix du billet est de 15 Euros, 11 Euros pour le billet réduit).

Pour tout renseignement
contacter la Direction des Activités Culturelles
au 0165-27 32 77 / 46 ou au 0165-32 778,
Site Internet: www.regione.vda.it

«Étude J. PIEROPAN»

ASSURANCES TOUTES BRANCHES

VIE – INCENDIES – ACCIDENTS – AUTOS – VOLS
RISQUES AGRICOLES – TRANSPORTS – RISQUES DIVERS, ETC.

Pour Vos nécessités, tenez présent que l'intérêt est réciproque si Vous vous adressez à l'Agence de

Jean et Rosette PIEROPAN

19, rue de la Porte Prétorienne
11100 AOSTE ☎ **0165 36 33 44**

Les séances du Conseil peuvent être suivies en directe ou enregistrées sur le site http://www.consiglio.regione.vda.it/banche_dati/video_on_demand_f.asp?tipo=1&pagina=1

Éducation, travail et loisir

Coopération pour la mobilité des jeunes

Lors de sa séance du mercredi 10 janvier 2007, le Conseil a approuvé une résolution sur *« La coopération pour la mobilité des jeunes dans les domaines de l'éducation, du travail et du loisir »*

Le Conseil régional de La Vallée d'Aoste

CONSIDERANT que le Comité de coopération interparlementaire entre le Conseil de la Vallée d'Aoste, le Parlement de la Communauté française de Belgique et le Parlement de la République et Canton du Jura, réuni à Châtillon (Vallée d'Aoste) les 16 et 17 novembre 2006, a adopté une résolution concernant la coopération pour la mobilité des jeunes dans les domaines de l'éducation, du travail et du loisir ;
PRENANT ACTE des actions de coopération menées pour la mobilité des jeunes dans les domaines de l'éducation, du travail et des loisirs ;
RAPPELANT l'importance pour les jeunes des trois Entités d'être en contact avec des jeunes originaires d'autres parties de l'Europe et d'échanger avec eux leurs expériences ;
CONSIDERANT que les programmes de mobilité contribuent à enrichir l'environnement de vie des jeunes et à favoriser leur ouverture d'esprit ;
SOULIGNANT que les programmes de mobilité doivent permettre à tous les jeunes de réaliser leurs voyages d'études, de formation et de découverte sans se heurter à des obstacles administratifs et d'information ;
EXPRIME le souhait de mettre en œuvre, face au défi représenté par l'Europe, une plus forte coopération dans le domaine de la jeunesse, afin que les jeunes soient amenés à jouer un rôle positif dans la construction de leurs communautés respectives ;
RÉAFFIRME le désir, en fonction de l'expérience acquise dans le cadre des accords bilatéraux, d'intensifier la coopération dans le domaine d'échanges et de mobilité des jeunes entre les trois Entités ;
ENCOURAGE le développement d'un portail commun aux trois Entités fournissant une base de données des initiatives existantes ;
SOUHAITE que soient développées, par le biais du Gouvernement, quatre actions prioritaires dans le domaine de la jeunesse : l'intensification de la coopération entre les structures responsables pour le travail en faveur des jeunes ; l'information des jeunes sur les possibilités offertes en matière de mobilité ; la promotion de l'esprit d'initiative et de la créativité des jeunes ; l'adéquation entre les domaines de l'éducation, de la formation et de l'emploi des jeunes ;
INVITE le Gouvernement à examiner les meilleures modalités de développement de cette coopération et le convie à maintenir des contacts appropriés avec les organisations qui s'occupent de jeunesse au niveau local ;
DEMANDE au Gouvernement la mise en place d'une table de discussion trilatérale sur la mobilité et les échanges des jeunes qui devrait impliquer aussi bien des représentants des trois Assemblées que des experts en cette matière.

Commémoration de Costantino Pramotton

Ancien directeur du secrétariat de la Présidence du Conseil, M. Costantino Pramotton, né en 1923 à Donnas, vient de nous quitter, le 1er janvier, à l'âge de 83 ans.
Après avoir terminé l'école secondaire, Costantino Pramotton trouva un emploi à l'Administration régionale.
De 1972 jusqu'à sa retraite en décembre 1979, il fut directeur du secrétariat de la Présidence du Conseil. M. Costantino Pramotton peut être considéré, à juste titre, comme le «notaire» des séances du Conseil dont il assura le secrétariat. Tout au long de sa carrière, il s'employa à suivre les travaux du Conseil et à apporter son assistance aux élus régionaux. Disons simplement qu'il a joué un rôle de premier plan dans le bon fonctionnement de l'Assemblée.
Même si, jusqu'à son départ à la retraite, Costantino Pramotton a passé sa vie dans un bureau, il a su conserver un profond attachement pour la campagne et ce monde rural dont il sentait qu'il faisait partie.
En ces tristes circonstances, je tiens à nouveau à exprimer à sa famille, au nom du Conseil régional, mes plus sincères condoléances et le regret profond pour la disparition de ce fonctionnaire modèle qui s'est toujours beaucoup investi dans l'exercice de ses fonctions.

Ego Perron
Président du Conseil de la Vallée

COMMUNICATION

Chères lectrices, chers lecteurs,
Chaque semaine, vous lisez sur cette page un compte rendu de l'activité du Groupe Union Valdôtaine au sein du Conseil de la Vallée.
Notre principale préoccupation est de vous informer de manière claire et précise du travail que nous, Conseillers de l'Union Valdôtaine, faisons chaque jour avec passion et sérieux.
C'est pourquoi nous vous invitons à nous écrire afin de nous faire part de vos réactions: demande de précisions concernant un projet de loi, une motion, une résolution ou concernant l'activité des Commissions; manifestation de votre satisfaction ou de votre perplexité quant à un thème abordé lors d'une séance du Conseil de la Vallée. N'hésitez donc pas à nous écrire et nous vous répondrons (**dans la rubrique «Nos lecteurs réagissent…»**), autant que faire se peut, dans les plus brefs délais.

Adressez votre courrier à l'adresse suivante:

Nouvelle Editrice Le Peuple - Rubrique «Nos lecteurs réagissent…»
16, Localité Grand Chemin - 11020 Saint-Christophe
ou par fax au 0165-261469

L'activité des Commissions

Lundi 15 janvier 2007 – IIème Commission *Affaires générales*

projet de loi n°144 *«Dispositions en matière de protection contre la pollution atmosphérique et approbation du Plan régional d'assainissement, d'amélioration et de préservation de la qualité de l'air pour les années 2007/2015»*;
projet de loi n°148 *«Nouvelle réglementation de l'Institut Valdôtain de l'Artisanat de Tradition (IVAT)»*;
projet de loi n°145 *«Modification de la loi régionale n°90 du 27 décembre 1989 (Normes en matière de bilan et de comptabilité générale de la Région autonome Vallée d'Aoste»*;
projet de loi n°146 *«Dispositions en matière de charges. Modifications des lois régionales n°18 du 28 avril 1998 et n°12 du 20 juin 1996»*.

Vendredi 12 janvier 2007 – IIIème Commission *Aménagement du Territoire* et Vème Commission *Services sociaux*

audition de Guido Francesconi, Président du «Consorzio Apistico della Valle d'Aosta» et de Michele Beltramelli, Président de la «Coopérative Miel du Val d'Aoste» sur le projet de loi n°143 *«Dispositions sur le développement de l'apiculture en Vallée d'Aoste»*;
projet de loi n°143 *«Dispositions sur le développement de l'apiculture en Vallée d'Aoste»*. Rapporteur: Les Conseillers Teresa Charles et Eddy Ottoz.

Lundi 8 janvier 2007 – IIIème Commission *Aménagement du Territoire*

projet de loi n°144 *«Dispositions en matière de protection contre la pollution atmosphérique et approbation du Plan régional d'assainissement, d'amélioration et de préservation de la qualité de l'air pour les années 2007/2015»*. Rapporteur: le Conseiller Fedele Borre;
audition d'Alberto Cerise, Assesseur à Territoire, à l'Environnement et aux Ouvrages publics sur l'utilisation de l'immeuble «Ex Clinica».

Jeudi 4 janvier – Ième Commission *Institutions et Autonomie*

projet de loi n°115 *«Dispositions en matière de forme de gouvernement»*;
projet de loi n°138 *« Dispositions en matière de préférence unique dans les élections du Conseil régional de la Vallée d'Aoste»*;
projet de loi n°139 *«Dispositions pour l'élection du Gouvernement régional de la Vallée d'Aoste»*;
projet de loi n°140 *«Déclaration préventive des alliances politiques. Ultérieures modifications de la loi régionale n°3 du 12 janvier 1993 (Normes pour l'élection du Conseil régional de la Vallée d'Aoste)»*;
projet de loi n°141 *«Dispositions pour favoriser l'équilibre de la représentation des genres dans les élections du Conseil régional de la Vallée d'Aoste»*.

Vendredi 29 décembre 2006 – Vème Commission *Services sociaux*

audition du Président de la Région Luciano Caveri quant à la situation de l'Université de la Vallée d'Aoste suite aux nouvelles dispositions figurant dans la Loi de Finances 2007.

Jeudi 28 décembre 2006 – IIIème Commission *Aménagement du Territoire*

projet de loi n°144 *«Dispositions en matière de protection contre la pollution atmosphérique et approbation du Plan régional d'assainissement, d'amélioration et de préservation de la qualité de l'air pour les années 2007/2015»*.

Jeudi 21 décembre 2006 – Ième Commission *Institutions et Autonomie*

audition de Fabio Truc, Président du Co.Re.Com. concernant le **projet de loi n°134** *«Modifications de la loi régionale n°26 du 4 septembre 2001 (Institution, organisation et fonctionnement du comité Régional (Co.Re.Com.) pour les Communication. Abrogation de la loi régionale n°85 du 27 décembre 1991)»*;
projet de loi n°134 *«Modifications de la loi régionale n°26 du 4 septembre 2001 (Institution, organisation et fonctionnement du comité Régional (Co.Re.Com.) pour les Communication. Abrogation de la loi régionale n°85 du 27 décembre 1991)»*.

Identité valdôtaine

La dimension évolutive de l'identité

Joseph Rivolin

Par nos articles précédents nous avons brièvement rappelé les différents éléments constitutifs de l'identité, tels qu'ils se sont concrétisés dans la réalité sociale, culturelle et économique de notre peuple.
Nous croyons avoir démontré l'inconsistance des thèses des négationnistes, qui veulent à tout prix contester notre droit à exprimer cette même identité, en affirmant faussement qu'elle n'existe pas ou qu'elle n'est qu'une construction idéologique récente, imaginée à des fins instrumentales pour couvrir de sordides intérêts politiques et financiers. Il reste à présent à souligner l'aspect évolutif de l'identité, car celle-ci n'est point une réalité statique.
Dans son dernier livre, qui traite des problèmes de l'immigration en Italie (*Io amo l'Italia. Ma gli italiani la amano?*), le journaliste Magdi Allam écrit à ce sujet: «Se consideriamo l'identità

nella sua evoluzione storica, essa si presenta come un processo che coniuga l'essere e il divenire.
L'identità consta sia di una dimensione che ne determina l'unicità, sia di una dimensione che ne manifesta la pluralità. (…) Possiamo considerare l'insieme della vita di un singolo o di un popolo come un film, dove emerge un'identità che nel suo divenire evidenzia una realtà aperta, plurale, contaminata.
Tuttavia ciascun fotogramma, che corrisponde al vissuto del singolo o del popolo così come concretamente si dispiega, esprime un'identità che nel suo essere evidenzia una realtà definita, netta, cristallina.
L'errore in cui incorrono i relativisti e i nichilisti è di confondere la dimensione del divenire e quella dell'essere, fino a negare l'esistenza stessa dell'identità».
Le concept d'identité ne contraste donc pas avec l'idée d'évolution, bien au contraire.
Il n'y a de véritable évolution que par le développement des potentialités qui caractérisent l'individu ou le peuple, autrement dit des potentialités identitaires. Le slogan «tradition et progrès» est loin d'être une formule vide: il exprime une nécessité vitale pour toute société.
Dans ce processus évolutif, les éléments identitaires jouent des rôles différents, suivant les époques et les conditions socioculturelles propres à chacune (nous le voyons bien dans l'histoire de notre Vallée).
Parfois l'évolution est conditionnée surtout par les facteurs biologiques, parfois par le milieu géographique (comme au temps de nos lointains ancêtres du Néolithique); à certaines époques c'est la langue qui constitue le facteur identitaire éminent (comme au temps de l'unification italienne), à d'autres c'est la situation religieuse ou politico-institutionnelle (lors de la Réforme protestante, ou de la chute du Royaume de Bourgogne, par exemple); ou encore l'image que le peuple se fait de son propre passé.

(35 – à suivre)

Errata corrige

La dernière phrase de l'article «Epos: l'identité par l'histoire», publié dans «Le Peuple valdôtain» n. 48 du 21 décembre 2006, est fautive et doit être remplacée par le texte suivant:
Une fois encore on se trouve face à un dualisme identitaire, fondé sur les vicissitudes politiques et culturelles de la Vallée au cours des siècles: d'une part les historiens constatent la permanence d'un lien millénaire avec une dynastie princière, renvoyant à la solidarité politique avec les régions environnantes, voire avec l'Etat italien; et d'autre part ils revendiquent une volonté de différenciation fortement affirmée. Un dualisme reposant en tout cas sur une caractéristique essentielle, qui ressort de l'ensemble de la production intellectuelle valdôtaine et de son auto-représentation: l'«intramontanisme», fortement ancré sur les données géographiques et sur leurs conséquences anthropologiques, que résume la notion de «civilisation alpestre», évoquée par Joseph Bréan (1910-1953).

tecnoserramenti
SERRAMENTI - PORTE
Via Roma, 7 - Aosta
Tel. 0165 31011 - Fax 0165 40206
Fabrizio Cerise Tel. 335 6122948
tecnoserramentiaosta@tin.it

GAROFOLI

Fornitura e posa in opera di:
serramenti esterni
porte interne
portoncini

Preventivi gratuiti
Possibilità di sostituzione senza opere murarie beneficiando del contributo regionale per il contenimento energetico

Charvensod: financés plus de 1,3 millions d'euro pour conclure l'alpage de Comboé

C'est le Syndic Ennio Subet qui a ouvert le Conseil communal de Charvensod, le 29 décembre dernier, et qui a voulu rappeler Germano Impérial, récemment disparu à l'âge de 86 ans et qui a été l'un des protagonistes de l'activité administrative communale de Charvensod entre 1950 et 1960 et qui a été Syndic de 1957 à 1965.
La séance s'est ensuite poursuivie avec la communication de la présentation, aux bureaux de l'Assessorat du Territoire, de l'Environnement et des Ouvrages publics, des intégrations au projet du sentier charretier qui conduit au Comboé et de l'adjudication du parking de Reverier en dessous de l'entreprise C.G.E. de Pont-Saint-Martin, avec un rabais de 10,77% des enchères.
Parmi les points abordés lors de la séance à souligner la présentation de la quatrième variation du budget 2006/2008 qui se compose d'entrées inférieures et de dépenses pour 1.208.189,11 Euro, en portant ainsi le bilan à un équilibre de 4.832.598,41 Euro C'est le glissement des interventions à l'alpage de Comboé qui a modifieé principalement la prévision comptable, déplacée au budget 2008, pour lequel l'administration communale a exclu l'ouverture d'un prêt pour l'exercice 2006 (369.000 Euro) et ne prévoit pas, au bilan, la contribution régionale de presque 900.000 Euro. Les tarifs des contributions et des services communaux ont été approuvés, qui par rapport à l'année passée, ne sont augmentés, à l'exception de la taxe sur les déchets solides (10% de plus) qui rejoint maintenant une couverture du service avec la charge au citoyen de 78%, 93% pour rejoindre en 2008 100% de couverture comme le prévoit le «Decreto Ronchi».
Par contre restent inchangés les indemnités de charge des administrateurs qui équilibre à 5.612.769 Euro le budget 2007.
«Parmi les objectifs principaux du budget 2007/2009 – a rappelé le Syndic Subet – *il y a la continuation du maintien des dépenses courantes (égales à 2.094.012 Euro, le 34,97% du total du bilan, dont 746.000 Euro pour les dépenses du personnel dans le domaine du maintien des objectifs indiqués dans le pacte de stabilité.*
Cette attention amène à pouvoir réserver d'importantes ressources pour les investissements avec une prévision de 3.328.154 Euro qui effleurent les 60% de l'entière dépense.
La somme de 567.000 Euro est le montant prévu pour les entrées tributaires, tandis que 1,8 millions d'Euro sont le transfert de provenance.
A ces chiffres s'ajoutent plus de deux millions d'Euro destinés aux investissements».
«En 2007 – explique le Syndic Subet – *plus de 1,3 millions d'Euro seront destinés pour la conclusion des travaux de récupération de l'alpage de Comboé, 600.000 Euro pour la restructuration du centre pour les personnes âgées, tandis que 500.000 Euro seront réservés pour les travaux au cimetière communal pour son élargissement et la démolition des barrières.*
De plus en 2007, se définiront les négociations pour le service « Allô Bus». Lors du Conseil a été aussi approuvée la convention avec l'ASD Charvensod Aoste pour la concession du Centre Sportif au lieu-dit Plan Félinaz. Ont été approuvées aussi deux conventions avec la Communauté de montagne Mont-Emilius, la première pour le financement des dépenses nécessaires au financement de l'organisme communautaire, la seconde pour le service de récolte des déchets et pour le débalayage des routes.

Saint-Marcel: 530.000 Euro d'investissements

Le Conseil communal de Saint-Marcel s'est réuni pour la dernière fois en 2006. Il s'est agi d'une réunion caractérisée par l'approbation du budget 2007 qui a vu l'abstention de la minorité. Le budget s'équilibre sur le montant de 2.377.000 Euro dont 62,56% sont réservés aux dépenses courantes (1.487.000 Euro). Parmi les investissements de l'année 2007, dont le montant global est de 530.000 Euro, on registre des interventions sur la viabilité communale, avec des améliorations sur la route de la colline et dans certaines zones du centre du village. En attendant les réponses de la part de l'Administration régionale concernant le financement Fospi, la Commune de Saint-Marcel a budgété 140.000 Euro pour la réalisation de cinq places dans des hameaux (deux à Surpian, et une à Paquier, Troil et Prarayer). Le réseau de l'aqueduc dans la partie basse de la commune (par des fonds régionaux), dans la zone industrielle, sera aussi augmenté.Un des choix que la Junte communale de Saint-Marcel a fait est le maintien des coûts des services, exception faite pour la taxe sur les déchets. Avant l'approbation du budget, l'Assemblée a approuvé à l'unanimité un ultérieur rabais de l'indemnité de charges et des jetons de présence des administrateurs. Cela produit en effet depuis janvier 2006 un rabais de 20% des coûts de la politique. Après avoir discuté des chiffres et des programmes du territoire, l'Assemblée a approuvé deux conventions avec la Communauté de Montagne Mont-Emilius, dont la première concerne le financement des dépenses nécessaires au fonctionnement de l'Organisme communautaire, qui réglemente la gestion ordinaire des services qui n'ont pas une convention spécifique, tandis que la seconde concerne le service du ramassage des déchets et du nettoyage des routes qui prévoit la répartition de la dépense entre les différentes communes en prévoyant la possibilité d'économiser directement certains services complémentaires.

Section de Montjovet
Nouveau Comité de direction

Président: Rinaldo Ghirardi; *vice-Président*: Alex Péaquin;
Secrétaire: Maurizia Berger;
Membres: Denis Almici, Luigi Benincasa, Livio Borbey, Luca Giai, Carlo Pomati, Mauro Trèves;
Membres de droit: Adriano Grosjacques, Albert Péaquin, Ivo Surroz.

TOUSCO srl
Produzione
Commercializzazione
Qualità
Convenienza
Produzione tubi e raccordi in PVC e PE

- edilizia
- acquedotti
- irrigazione
- fognature
- impianti industriali

I tubi sono a norma UNI e marchio I.I.P.
Stabilimento, e vendita ingrosso e ***privato***
zona industriale
11020 **DONNAS** Aosta
☎ **0125 80 65 01 R.A.**
FAX 0125 80 51 18
Punto vendita
via Baio, 10
10013 **BORGOFRANCO D'IVREA** Torino
☎ **0125 75 12 46**

Le budget de la commune de Sarre se chiffre à 12 millions d'Euro pour 2007

Douze millions d'Euro pour 2007, 15 millions pour 2008 et 10 millions pour 2009 : ce sont les chiffres sur lesquels s'équilibre le budget 2007-2009 approuvé par le Conseil communal de Sarre.
«Les instruments de programmation pour le triennat – a commenté le Syndic Diego Empereur – *se caractérisent d'un côté sur une ligne de la continuité administrative, avec l'achèvement de nombreux ouvrages et d'interventions déjà débutées, tandis que de l'autre côté il faut tenir compte d'instruments capables d'accueillir les nouvelles exigences et les nouveaux besoins de la communauté de Sarre et les orientations économiques et financières du contexte général».*
Pour ce qui est des entrées courantes, elles se chiffrent à 5.147.344,76 Euro. La plus grande partie des financements est représentée par des contributions et des transferts régionaux, tandis que les ressources internes représentent 15,21% du montant global.
Les entrées en compte capital se chiffrent à 5.851.182,76 Euro.
Concernant les sorties, les dépenses courantes se chiffrent à 4.521.981,48 Euro, avec une diminution de 5,68% par rapport à l'année 2006.
Parmi les interventions prévues, il y aura l'élargissement des services pour les enfants, avec la création d'un service de garderie et d'un espace pour les jeux, l'extension du service de transport public expérimental sur appel.
Les dépenses en compte capital se chiffrent à 5.823.856,09 Euro pour 2007 et prévoient la récupération de l'immeuble siège de l'ancienne Maison communale, l'augmentation et la rationalisation de l'aqueduc communal, la récupération de l'immeuble de l'ancienne laiterie, hameau Angelin, qui sera destiné à une Auberge de jeunesse.

A partir du 12 janvier

Le Carnaval de la «Coumba Freide»

Le Carnaval de la «Coumba Freide» est désormais devenu un des rendez-vous les plus attendu de cette petite vallée qui relie la ville d'Aoste au Col du Grand-Saint-Bernard.
Une manifestation qui est donc entrée dans la tradition culturelle de notre région et dont l'origine est incertaine. La première visite documentée des masques dans la zone d'Aoste remonte à 1467.
Nous en retrouvons un témoignage dans une lettre écrite par Monseigneur François Joseph de Perez au Duc de Savoie reportée dans l'«Histoire de l'Eglise d'Aoste» de Joseph Auguste Duc.
La tradition orale nous propose deux versions sur l'origine du carnaval.
La première, pseudo-historique serait liée au passage de Napoléon et de ses troupeaux à travers le Col du Grand-Saint-Bernard, en mai 1800, lors de la Campagne d'Italie. Les costumes seraient la transposition allégorique des uniformes des

soldats français.
La deuxième, plus fantastique, nous conte que le carnaval serait né à l'occasion d'un mariage entre deux personnes naïves déjà un peu vieux.
Les habitants du village avaient décidé de les fêter et de s'amuser mais ils démontrèrent un certain embarras à l'idée de se présenter à l'église avec les vêtements du dimanche et ainsi ils décidèrent de s'habiller de façon inusuelle.
Au-delà de la tradition, l'on pense que la fête du carnaval est plutôt liée au grand exorcisme du printemps contre les esprits méchants. En témoigne la diffusion, dans une vaste aire de l'arc alpin, des mêmes personnages qui font référence aux mêmes symboles.
Nous retrouvons ainsi la figure de l'ours qui représente l'alternance des saisons, les queues des mulets qui servaient à éloigner les courants néfastes et approcher les favorables, ainsi que les petits miroirs qui devaient chasser les esprits malfaisants, la couleur rouge, qui symbolise la force et la vigueur et qui a le pouvoir d'exorciser le mal.
Imagination et réalité qui se croisent donc mais qui garantissent toujours des moments de fête et d'amusement pour tous les passionnés du carnaval.

Le calendrier du mois de janvier

Vendredi 12 janvier 2007
Bionaz

20h00 – Soirée de Théâtre avec les Petits Squiapeun de Bionaz dans le chapiteau du lieu-dit Lexert
21h00 – Bal en masques avec l'orchestre de Flavio Boverod (prix en argent, entrée libre)

* * *

Samedi 13 janvier 2007
Bionaz

9h00 – Sortie de la Benda à Places. Pendant toute la journée visite des hameaux Places, Balmes, Chentre, Lexert, Dzovennoz, Chez les Merloz, Lys, Moulin, Chef-lieu
17h30 – Distribution de la soupe au Restaurant Lexert
18h30 – Arrivée de la Benda au chapiteau
21h00 – Soirée dansante avec l'orchestre de Flavio Boverod au chapiteau (entrée libre)

Samedi 20 janvier 2007
Valpelline
9h00 – Début du défilé des masques de Valpelline du hameau Cheillon avec visite au village de Lavod
12h30 – Dîner pour les masques au hameau Semon
14h00 – Suite du défilé aux hameaux Chez Cailleur, Chozod, La Clayva, La Veulla et Vignettes
17h45 – Sainte Messe pour les masques
19h00 – Dîner réservé aux masques
21h30 – Bal en masques avec l'orchestre Acquamarina
24h00 – Remise des prix aux masques

Dimanche 21 janvier 2007
Valpelline

10h30 – Début du défilé au hameau Arliod vers les villages de La Moulaz et Bovet
12h30 – Déjeuner pour les masques à Chez les Chucs
14h30 – Rendez-vous sur la place avec d'autres groupes masqués (landzettes de Roisan, Sorreley, carnavals historiques de Quart, Nus, Saint-Martin-de-Corléans)
15h00 – Début du défilé dans les rues de Valpelline (Vignettes, La Moulaz et Chez les Chucs)
17h30 – Arrivée sur la place avec cocktail offert par le groupe des masques de Valpelline
18h30 – Dîner réservé aux masques dans le chapiteau
21h30 – Soirée dansante avec l'orchestre de Flavio Boverod (entrée libre)
24h00 – Extraction des tickets de la loterie

NAISSANCE

La section de
l'Union Valdôtaine
de Saint-Martin-de-Corléans
a la joie d'annoncer
la naissance de

Sébastien Munier

qui est venu réjouir le foyer
de Maurice et de
Chantal Desaymonet.
Nous présentons nos plus vives félicitations aux heureux parents, et en particulier au grand-père Ettore et à la grand-mère Ines, ainsi qu'à toute la parenté.

DÉCÈS

La section de
l'Union Valdôtaine de Gressan,
le siège central et la rédaction
du «Peuple Valdôtain»
ont le regret d'annoncer le décès de
Mme
Rosa Giuliana (Sandrine) Curtaz
veuve Voyat
membre de la section

présentent leurs condoléances à son fils Ugo, vice-Président du Mouvement avec son épouse Orbelina, à ses petits-fils Jean-Paul et Iris, à ses sœurs Marceline et Fidéline ainsi qu'à tous ses parents.

FÉLICITATIONS

La section de
l'Union Valdôtaine
de Saint-Martin-de-Corléans

exprime
ses plus sincères félicitations à

Monsieur
David
FOLLIEN

qui au mois de décembre dernier, a obtenu sa maîtrise en Sciences de l'économie et de la gestion d'entreprise, auprès de l'Université de la Vallée d'Aoste.

LA BOÎTE AUX LETTRES

Les articles paraissant sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

Au Colonel Mouammar Kadhafi,
Guide de la Révolution Libyenne

Aux bons soins de Seif-Al-Islam
Président de l'Association Kadhafi
pour la Charité et la promotion
des Droits de l'Homme,
Tripoli, Jamahirya Arabe Libyenne - Libye

Cher frère,
J'ai été sollicité par plusieurs personnalités françaises et suisses qui, ayant connu nos bons rapports d'autrefois, me demandent d'intervenir auprès de vous en faveur des infirmières bulgares et du médecin palestinien condamnés à mort par la Justice libyenne. Il est vrai, qu'ancien Résistant au nazisme (Guerre 1939/1945), je suis franchement opposé à la peine de mort. Mais, avant tout, je pense à ce drame affreux que vous vivez en Libye avec ces centaines d'enfants infectés par le virus du Sida et je pense que c'est toute la communauté internationale, déjà médicale et scientifique, qui doit s'intéresser à ces enfants et tenter de remédier à leur épreuve. Permettez-moi de revenir maintenant sur le passé, au temps où je vous ai apporté spontanément ma collaboration dans un contexte politique international délicat: c'était à l'occasion du bombardement américain à Tripoli et Bengazhi, qui a causé des dégâts et des pertes humaines jusque dans les rangs de votre propre famille.
J'ai été à l'origine de la création du «Prix Kadhafi des Droits de l'Homme» et de son attribution à Nelson Mandela, ainsi que du jumelage de Tripoli avec plusieurs villes d'Europe et d'Amérique du Sud. En bref, je fus à l'époque, avec le concours de notre ami, le Professeur Jean Ziegler, actuellement Rapporteur Spécial de la Commission des Droits de l'Homme pour l'alimentation, aux Nations Unies, l'un des rares «occidentaux» à tenter de dé-diaboliser la Lybie dont désormais tout le monde découvre le vrai visage.
Et voici qu'aujourd'hui, l'opinion internationale est secouée par la condamnation à mort des infirmières bulgares et d'un médecin palestinien. Vous comprendrez sûrement ma réaction d'ancien Résistant, Officier de la Légion d'Honneur, décoré par vous de la Médaille du 20ème Anniversaire de la Révolution Libyenne, si, sans vouloir m'ingérer dans vos affaires intérieures, je demande, au nom de notre combat commun pour la paix, les Droits de l'Homme et les libertés, la grâce de ces infirmières et de ce médecin, et qu'on le renvoie chez eux. J'estime, quant à moi, que la Justice Libyenne serait honorée de montrer au monde qu'elle applique la peine de mort avec moins de zèle que certains Etats des Etats Unis d'Amérique.
En d'autres temps, j'aurais fait le voyage jusqu'à Tripoli pour solliciter directement cette grâce auprès de vous. Mais à 88 ans et Grand Invalide de Guerre, il ne m'est plus possible de me déplacer. Je vous prie de bien vouloir m'en excuser.
Si cela peut vous être utile et agréable, je suis disposé à mandater auprès de vous un de mes grands amis, écrivain et poète algérien, Mohamed Soualmia, qui fut le directeur du Bureau Arabe de la Fédération Mondiale des Villes Jumelées que j'ai fondée dans le courant des années 1950, éventuellement accompagné d'un autre grand ami, journaliste français, Francis Loridan, Grand Reporter Honoraire, qui a participé à mes voyages en Libye et qui serait heureux de vous interviewer. Dans l'espérance d'une réponse favorable, je vous prie de croire, Cher Frère, à mes sentiments déférents et dévoués.

Jean-Marie BRESSAND

P.S.: Puis-je ajouter que j'ai participé à la rédaction de «La Grande Charte Verte des Droits de l'Homme de l'Ere Jamahiryenne» en particulier aux articles 5, 16 et 24 concernant la condamnation du terrorisme et des armes d'extermination massive, affirmant les droits des minorités.

Besançon, le 27 décembre 2006

La section de l'Union Valdôtaine de Perloz
organise
Vendredi 19 janvier 2007
un dîner convivial
de bons souhaits pour la nouvelle année qui vient de commencer.

Le dîner aura lieu **au Restaurant «Bousc Daré» (Bousc-Daré – Pont-Saint-Martin) à 20h30** et est ouvert à tous: adhérents, sympathisants, et à tous ceux qui veulent y participer.

Le prix du dîner est fixé à 25,00 Euro, boissons comprises, pour les adultes et à 12,00 Euro pour les enfants (jusqu'à 6 ans).

Le menu comprendra:
4 hors d'œuvres; 2 premiers plats; 1 deuxième plat; Fromages, etc.; Café

La soirée se poursuivra en gaieté
avec la musique de «Marco Sucquet et compagnie».

Vous êtes priés de communiquer votre participation
avant mardi soir 16 janvier à l'un des numéros de téléphone suivants:

- 329/0742055 (Restaurant Bousc-Daré – Davide Bonin);
- 340/8666646 (Maurizio Rolland – Restaurant Arquibus);
- 348/8024448 (Ezio Chenuil);
- 0125/807393 (Siège de l'Union Valdôtaine de la Basse Vallée).

Initiative du Gouvernement régional

Les étudiants valdôtains à Auschwitz

Cette année, pour célébrer l'abattage des grilles d'Auschwitz et rappeler la Shoah, c'est-à-dire l'extermination du peuple juif dont les célébrations cette année auront lieu le 27 janvier prochain, le Gouvernement a affecté une contribution de 17.000 Euro pour permettre à des étudiants valdôtains de visiter le camp de concentration d'Auschwitz. A partir du 19 janvier prochain, 22 étudiants et trois enseignants du Lycée scientifique E. Berard d'Aoste, qui sont en train de faire une recherche spécifique sur l'argument, séjourneront dans la ville allemande. *«Ce voyage* – expliquent le Président de la Région Luciano Caveri et l'Assesseur à l'Education et à la Culture Laurent Viérin – *se situe dans le domaine des initiatives pour les célébrations du soixantième anniversaire de la Libération et de l'Autonomie en Vallée d'Aoste qui prévoient la diffusion, en particulier parmi les jeunes génération, de la connaissance et de la conscience de cette période historique et des valeurs de démocratie et de autonomie qui se sont affirmés»*. Plus en général, le voyage à Auschwitz, veut être *«un moment de narration des faits* – expliquent les deux politiciens – *et de réflexion sur ce qui est arrivé au peuple juif et aux déportés militaires et politiques italiens dans les camps nazi, parmi lesquels de nombreux Valdôtains, de façon à conserver dans le futur de l'Italie la mémoire d'une tragique et obscure période de l'histoire de notre Pays et en Europe afin que des événements semblables ne puissent plus se produire»*.

Le Gouvernement débloque plus de 2 millions d'Euro

Nouvelle campagne publicitaire pour faire connaître la Vda

Faire connaître toujours plus la Vallée d'Aoste est l'un des but du Gouvernement régional qui, ces dernières semaines, a débloqué un montant de 2.400.000 Euro pour la réalisation d'une campagne publicitaire visant à soutenir tant le tourisme d'été que le tourisme d'hiver pour toute l'année 2007.
Les protagonistes de l'initiative seront donc la montagne, le paysage, l'art, les traditions et les produits oenogastronomiques de notre région. La nouvelle campagne aura pour cible l'Italie et sera confiée à deux agences publicitaires: la «Saatchi & Saatchi» de Rome et le «Zenithoptimedia Group» de Milan qui agiront dans le cadre d'un groupement temporaire d'entreprises adjudicataires de services publicitaires destinés au marché italien pour les années 2007/2008.

«Giornata nazionale del Traumatizzato Spinale»

Fosson : « En VdA nous avons un service dédié aux victimes des blessés de la colonne vertébrale »

Le 8 janvier dernier, dans toute l'Italie, a eu lieu la «Giornata nazionale del Traumatizzato Spinale», un rendez-vous important que l'Assesseur à la Santé, au Bien-être et aux Politiques sociales Antonio Fosson a voulu rappeler en soulignant que « depuis juillet 2005, à l'hôpital régional aussi a été créer un service de neurotraumatologie et de neurochirurgie qui a permis une gestion adéquate des blessés de la colonne vertébrale en permettant ainsi aux patients valdôtains de ne plus quitter notre région pour se faire soigner. La journée a été promue par une directive du Président du Conseil des Ministres, émise à la fin du mois de décembre *«accueillant ainsi* -explique l'Assesseur Fosson- *les sollicitations qui provenaient en particulier de la part de l'Associazione Nazionale Traumatizzati Spinali 'Angeli con le Ali'»*.
Mais le bref laps de temps qui s'est écoulé entre l'approbation de l'initiative et sa réalisation n'a pas permis la réalisation d'importantes initiatives pour cette première édition *«même si* – a ajouté l'Assesseur régional – *une action de sensibilisation de l'opinion publique est absolument indispensable et constitue d'un côté une déclaration des intentions et de l'autre l'absolue disponibilité de faire nôtres les objectifs de la Journée même»*. La Vallée d'Aoste en particulier est une des régions italiennes les plus touchées par les pathologies traumatiques de par sa forte vocation de lieu où l'on pratique du ski et à cause des accidents de la route.
Il reste néanmoins à couvrir la phase de réhabilitation qui nécessite des centres hautement spécialisées (Unités spinales) qui demandent des bassins d'usagers compris entre 500.000 et 1.000.000 de résidents.
«La couverture adéquate du service -a conclu Fosson- *est de toute façon garantie à travers des structures extrarégionales conventionnées»*.

Éducation

Projet innovant école-sport

C'est ce mardi 9 janvier 2007, à la Bibliothèque régionale d'Aoste, qu'a été présenté un Site web destiné au e-learning pour les étudiants pratiquant un sport hivernal en compétition.Un Site qui est né par le travail du Département de la Surintendance des Écoles à travers le Service de soutien à l'autonomie scolaire et qui a été présenté par l'Assesseur à l'Éducation et à la Culture Laurent Viérin ainsi que par Elena Barmasse, professeur chargé de mission sur ce projet et Mauro Tambourin, professeur expert en nouvelles technologies. Riccardo Borbey, Président de l'ASIVA, était aussi présent à la conférence de présentation et a remercié l'Assesseur Laurent Viérin de s'être employé à la réalisation d'un instrument aussi précieux pour les jeunes Valdôtains souhaitant concilier l'école et le sport.
Le portail (que l'on trouve à l'adresse suivante www.scuole.vda.it/lcms-ski/) est un outil au potentiel énorme qui est désormais à la disposition de toutes les écoles secondaires du second degré du territoire valdôtain. Les modalités opératives d'un tel portail sont : un plan de formation, un soutien personnalisé et le e-learning.
Comme l'a signalé l'Assesseur à l'Éducation et à la Culture Laurent Viérin *« Les objectifs de cet instrument sont de favoriser l'intégration de l'activité scolaire avec l'activité sportive des athlètes, de favoriser et valoriser l'identité individuelle, de créer une continuité avec la réalité scolaire du territoire national (ski collège) »*.
Et l'Assesseur de continuer *« Nous constations depuis un certain temps que la pratique du sport était un peu délaissée par les jeunes et nous trouvions dommage que l'école puisse devenir une sorte frein à l'activité sportive.*
Ce portail e-learning est un premier pas pour combiner l'éducation et la culture avec le sport ainsi qu'un des projets sur lesquels l'Assessorat s'est engagé avec tout son professionnalisme pour donner une réponse réelle et novatrice dont on discutait il y a déjà quelques années ».

LE CALEPIN par Lucien Caveri www.caveri.it

Pensez à quel jugement chacun de vous exprime pour commenter les caractéristiques particulières des peuples, connus par expérience directe ou par héritage culturel. Imaginons: la rigidité des Allemands, la grandeur des Français, la gaîté des Espagnols, la froideur des Anglais. Il s'agit en effet d'idées reçues, utilisées parfois en tant que préjugés, mais ces étiquettes restent comme point de départ. Exactement comme il se passe pour les Italiens, dont la réputation du peuple, pleine de fantaisie, est depuis toujours une arme à double tranchant: génie et dérèglement. Il est suffisant de fouiller un peu en profondeur pour observer comment certaines définitions qui englobent tout, résultent fragiles. Les Allemands? Ça dépend du Länder d'appartenance. Les Français? Là aussi chaque identité est changeante: imaginez de confronter un Corse et un Alsacien! Et en Espagne, il suffit de penser aux grandes exceptions des Pays Basques et de la Catalogne pour vérifier que le prototype standard est une fiction. Les Anglais froids? Au-delà des nationalités écossaises et galloises qui sont, historiquement, très différentes, il suffit de penser à un hooligan et à un lord pour comprendre que les différences sont abyssales et la froideur n'est pas du tout un détail…
Le «cas italien» est encore plus complexe: un modélisme national n'est pas vraisemblable parce que le stéréotype bien connu à l'extérieur «pizza e mandolino» heureusement n'est pas proposable, dans son image caricaturale, notamment face au puzzle des différences régionales. Mais, la même échelle régionale, dans certaines Régions, n'est pas tout à fait représentative de l'ample fresque de personnalités. Pensons à la Vénétie et aux grandes différences de mentalité entre un Vénitien et un habitant de Belluno, ou encore, comme on peut comparer, bien que dans la même Région, un Emilien et un Romagnol? Il existe donc une logique qui se fait provinciale et qui devient sous-provinciale. Et nous, les valdôtains, comme nous nous plaçons aux yeux des autres et quelle représentation avons-nous de nous-mêmes? Pour les autres, à l'ensemble «valdôtains» correspondent – à mon avis – à quelques sous-ensembles. Bien sûr la spécificité linguistique représente déjà un *unicum*, et le fait d'être montagnard est un autre signe caractérisant, tout comme ce que j'aime définir, un mixte entre un individualisme un peu anarchique et une forte composante de vie en commun. J'imagine que l'on peut avertir que ces deux facteurs produisent une considération de sobriété et parfois d'un certain détachement, injustement interprétable comme un mélange de timidité et présomption. Pour ce qui est de notre perception, je pense que nous nous représentons comme de bons travailleurs et des personnes qui font communauté, avec une tonalité de sérieux mais qui n'est jamais une ostentation du sérieux. Si je devais exprimer un jugement, je trouve que notre aspect plus distinctif c'est le trait multidisciplinaire et l'étique du travail. Le valdôtain est transversal dans les occupations quotidiennes ainsi que dans les passions personnelles. Mais il faut encore ajouter qu'une fouille ultérieure dans la «valdostaneté» peut abattre, d'une vallée à l'autre et d'un clocher à l'autre, l'existence d'un *homo valdostanus* (ou – pour être politiquement correct de *femina valdostana*). Ils existent différentes typologies parce que, dans le cœur de notre peuple, il suffit une distance de peu de kilomètres pour que se vérifient des différences caractérielles et comportementales, parce que chaque collectivité locale impose un imprinting différent. Nous, seulement après une longue pratique, nous l'apercevons, les autres n'en ont pas la sensibilité et donc c'est légitime que quelqu'un tombe dans une généricité d'une catégorie unifiée, «les valdôtains», qui nous rends un peu indifférenciés aux yeux du monde. Mais, au moins entre nous, une certaine origine nous signale avec évidence une appartenance spécifique, qui nous rend encore plus riches dans le cadre des caractéristiques qui rapproche le peuple valdôtain.